

BONNE ANNÉE 2026

P.6-7

La grande actu
L'épopée
fantastique
de l'AVG Foot

P.18-20

Les dossiers
de la rédaction
La mémoire
de Villeneuve



Voyager dans ma ville

Villeneuve Comedy Club, le show a été marqué par la venue surprise de Paul Mirabel qui a enchanté la salle des fêtes pleine à craquer, le 7 décembre.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Fin de chantier pour le Centre administratif

P.6-7 La grande actu

L'épopée fantastique de l'AVG Foot

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

L'intoxication au monoxyde de carbone

P.10-11 Immersion

Un procès fictif pour ouvrir le débat

P.12-13 Portrait

Carlos Farias, un sculpteur qui sort du bois

P.14 Vie publique

Foire aux questions sur les élections municipales

P.16-17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Service Archives et Documentation : la mémoire de Villeneuve

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

Ouverture de la Semelog • Une maison de santé pour les quartiers sud • Assises des associations • Journées contre les violences faites aux femmes

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



ÉDITO DU MAIRE

En ce début d'année 2026, je souhaite avant tout adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'épanouissement. Cette période est toujours un moment privilégié pour se projeter collectivement, mesurer le chemin parcouru et confirmer les priorités de l'année à venir.

À Villeneuve, cette année 2026 s'annonce aussi riche que les précédentes, et je sais que nos agents municipaux et les associations locales seront encore et toujours à pied d'œuvre pour faire vivre notre ville à la hauteur de ce qu'elle mérite.

« À Villeneuve, cette année 2026 s'annonce aussi riche que les précédentes »

Plus globalement, l'avenir de notre pays, de l'Europe et du monde est de plus en plus incertain et de multiples défis nous attendent dans les mois et les années à venir. C'est dans ce contexte que les communes ont un rôle fédérateur à jouer : l'échelon communal n'est pas seulement une aire administrative, mais aussi et surtout un espace de délibération, de projets, de cohésion.

C'est un véritable pôle de stabilité, une référence de proximité qui agit et rassure.

C'est par l'expression démocratique que, par la confrontation d'idées, nous ferons émerger collectivement un projet de vie commun et que nous saurons retrouver la confiance et la fierté. Alors que les Villenogarennois seront appelés aux urnes en mars prochain, je souhaite donc pouvoir compter sur chacun pour que ces prochaines semaines soient placées sous le signe du dialogue et du respect : une campagne honnête et responsable, c'est ce que les Villenogarennois sont légitimes à exiger de ceux qui veulent les représenter.

Je vous souhaite, à nouveau, une très belle année 2026 !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



VILLENEUVE92.COM



Janvier 2026
Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-10-11-18-19-20-26) Jonathan Rapaport (6-7-8-9-13-14-25-27-28-31) • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguéhard-Daudé, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression : Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRUM • GÉOTHERMIE • ÉCOLE JEAN-MOULIN • **CENTRE ADMINISTRATIF** • NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION • CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER • RELAIS PETITE ENFANCE • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

Fin de chantier pour le Centre administratif

Lancé en septembre, le chantier de réhabilitation du Centre administratif a achevé sa première phase, fin décembre, pour entamer la dernière ligne droite avant sa réouverture. Durant ce temps, le service public aux usagers a continué dans l'Hôtel de ville sans changer d'adresse pour éviter toute perturbation.

Point d'étape de chantier.

Les Affaires générales, l'Espace Famille, le service Habitat et Logement et le CCAS avaient installé temporairement leurs bureaux dans la salle des mariages, cet été, pour laisser la place aux ouvriers dans le Centre administratif. Depuis septembre, cet édifice trentenaire, rattaché à l'Hôtel de ville, a connu de profondes transformations pour être modernisé afin de répondre aux attentes des Villenogarennois du 21^e siècle. Les travaux de gros œuvre, menuiseries extérieures, cloisonnement et passages de réseaux sont arrivés à leur terme en décembre. Les usagers n'ont pas pour autant été dépayrés en venant faire leurs démarches administratives, car l'adresse est restée la même au 28 avenue de Verdun. Des panneaux signalétiques ont été installés pour guider les visiteurs souhaitant rejoindre les différents services accessibles au public.

Des locaux plus pratiques

La disposition des locaux a été repensée en fonction des usages et des recommandations recueillies

par les agents qui y travaillent. Il ne s'agit pas d'un simple changement de décoration, mais bel et bien d'une refonte de la disposition des lieux. Les espaces d'accueil du public seront tous réunis au rez-de-chaussée, pour une meilleure fluidité. Les guichets seront placés le long des fenêtres pour maximiser la lumière naturelle avec un espace d'attente situé au centre pour mieux desservir les guichets, qui comptera environ 30 places assises. Cet espace disposera d'un coin enfants pour faciliter l'attente des parents. L'escalier qui menait à la mezzanine a été démonté pour être remplacé par un nouveau mieux adapté et libérer aussi de la surface. Les bureaux des responsables des services, ainsi que ceux des agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du Logement, se trouveront à l'étage pour libérer le rez-de-chaussée.

Mise aux normes environnementales

Si l'intérieur du bâtiment est totalement revu sur le plan décoration, il l'est aussi au niveau isolation. Les façades ont été totalement démontées

pour y placer de nouvelles grandes baies vitrées destinées à faire entrer la lumière l'hiver, tout en disposant d'un système pour apporter de l'ombre en été. Ces adaptations ont été pensées pour diminuer le coût du chauffage par temps froid et limiter les fortes chaleurs par période de canicule. Le budget de ces travaux s'élève à 1,7 million d'euros.

Un projet subventionné par les institutions

Il est soutenu à 80 % par des subventions réparties entre la Métropole du Grand Paris à 20 %, le Fonds vert à 30 % et la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) également à 30 %. Ce mois de janvier, il restera à réaliser les finitions (murs, sols), l'installation des différents appareils et équipements. À l'issue de ces travaux, des essais techniques seront effectués avant l'ouverture au public prévue prochainement. **VM**



Photo : Erwan Le Vexier Ville de Villeneuve-la-Garenne

LES SERVICES MUNICIPAUX MOBILISÉS

Transformer durant l'été la salle des mariages de l'Hôtel de ville pour y accueillir les services du Centre administratif provisoire fut une véritable prouesse. Il a fallu ajouter des cloisons, disposer les guichets, installer un réseau informatique pour relier les ordinateurs des agents, pour que le jour J, début septembre, tout soit opérationnel. Une fois la rénovation du Centre administratif terminée, il va falloir recommencer la même démarche pour ramener définitivement les services dans leurs locaux modernisés et rendre à l'Hôtel de ville sa salle des mariages. Villeneuve Mag ne manquera pas de suivre pour vous cette ultime étape.



Les travaux du nouveau Centre administratif se poursuivent afin de livrer cet équipement entièrement dédié à l'expression de notre service public.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

1.7 M€

BUDGET DONT 80 % DE SUBVENTIONS

860 m²

DE SURFACE RÉHABILITÉE

15

ESPACES POUR PLUS DE CONFIDENTIALITÉ

30

PLACES ASSISES DANS LA SALLE D'ATTENTE

Les travaux de gros œuvre, menuiseries extérieures, cloisonnement et passages de réseaux ont été terminés en décembre pour permettre les finitions et l'installation des équipements en janvier.



L'épopée fantastique

Après un superbe parcours en Coupe de France, les seniors de l'AVG Foot ont été battus avec les honneurs au 8^e tour face au Mans, pensionnaire de Ligue 2. Les Villenogarennois se sont finalement inclinés aux tirs aux buts (2-4), après être revenus deux fois au score (2-2) sur la pelouse du stade Michel-Hidalgo de Saint-Gratien, le 29 novembre.

C'est un joli conte de fées qui a pris fin pour l'AVG Foot. Après un remarquable parcours en Coupe de France, les joueurs villenogarennois se sont inclinés au bout du suspense, au 8^e tour, face au Mans, 5^e de Ligue 2, soit cinq divisions au-dessus de Villeneuve. Les hommes de l'entraîneur Lacina Karamoko ont donné du fil à retordre aux Sarthois, qu'ils ont rejoint deux fois au score (2-2), grâce à un magnifique deuxième but de leur attaquant Cheikh Dia, avant de s'incliner aux tirs au buts (2-4). Une épreuve qui avait pourtant souri à l'AVG Foot au tour précédent contre l'Étoile de Bobigny (1-1, 5-4 tab), le 15 novembre.

Une fête pour la ville et le club

« Je suis fier de notre match, se félicite le coach. Nous avons joué très haut

et avons été très bons physiquement, techniquement et tactiquement. » « C'est une performance exceptionnelle qui marque l'histoire de notre club », déclare pour sa part la direction de l'AVG. Une rencontre face aux Manceaux délocalisée au stade Michel-Hidalgo de Saint-Gratien (95) pour des raisons logistiques, qui a nécessité un important travail en amont de toute l'association et des nombreux bénévoles. « C'est une très belle fête pour le club et la ville », confie Mehdi Boulamane, auteur du premier but et enfant de Villeneuve.

Plus de 1 000 supporters de Villeneuve présents

Plus de 1 000 supporters villenogarennois avaient fait le déplacement, jusque dans le Val d'Oise, dont le Maire Pascal Pelain et plusieurs élus pour encourager leurs joueurs. « Nous tenions à remercier tous les bénévoles, partenaires, encadrants, prestataires techniques, équipes médicales, forces de sécurité et agents mobilisés en coulisse, indique de nouveau le club. Votre travail, souvent discret mais essentiel, a permis à chaque spectateur et à chaque joueur de vivre l'événement dans les meilleures conditions. » Après cette parenthèse enchantée, retour au championnat de Régionale 2 pour l'AVG Foot qui espère jouer une nouvelle fois les premiers rôles. **VM**



RETRouvez toutes les photos sur notre compte Flickr





L'AVG Foot a poussé le club de Ligue 2 du Mans aux tirs aux buts en Coupe de France.

LA GRANDE ACTU



**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



**“ Il n'y a pas de
création d'emplois
à Villeneuve-la-Garenne ”**

Faux!

**Villeneuve est une
ville dynamique
économiquement,
avec la présence de
nombreuses entreprises,
dont certaines
multinationales comme
Amazon qui vient
de s'implanter sur la
commune avec l'aide,
pour son recrutement,
de l'Espace Emploi
Malraux de la Ville.
Un club d'entreprises
leur permet également
de créer des liens
entre elles et avec
les partenaires
institutionnels.**

Un vivier d'entreprises

Villeneuve-la-Garenne compte près de 2 000 entreprises sur son territoire, dont certaines prestigieuses et à la pointe de la technologie comme Aresia dans le secteur de l'aéronautique, le centre de recherche GRTgaz NaTran R&I pour la transition énergétique, sans oublier les chantiers navals historiques Vandenbossche. La Ville a d'ailleurs été labellisée fin 2018 « Territoire d'industrie. » Depuis quelques mois, Amazon s'est installée sur la commune avec, à la clé, de nombreuses créations d'emplois. Pour son recrutement, la multinationale américaine a fait appel à l'Espace Emploi Malraux de la Ville pour l'accompagner et a intégré dans ses effectifs de nombreux Villenogarennois.

Un espace emploi dynamique

L'Espace Emploi Malraux a donc accompagné Amazon en organisant trois sessions de recrutement en juillet 2025, avec 283 personnes présentes dont 92 habitants de Villeneuve puis une nouvelle session en août avec 81 candidats. 20 CDI et 33 CDD ont ainsi été signés dans la foulée par des Villenogarennois. Mais la structure municipale organise également, plusieurs fois par an, des forums de l'emploi dans différents lieux de la commune : cette année au centre commercial Qwartz et un forum Handijob en novembre à l'Espace Nelly-Roussel. Des formations gratuites (atelier confiance en soi, préparation aux entretiens, rédaction de CV, atelier numérique...) sont aussi organisées régulièrement au sein de l'Espace Emploi pour un public éloigné de l'emploi.

Club Entreprises VLG 92

Pour créer du lien entre les entreprises du territoire, mais aussi avec les partenaires institutionnels, un club d'entreprises a été relancé, sous l'impulsion du service du Développement Économique de la Ville, il y a trois ans. L'association permet ainsi aux entreprises de se rencontrer, d'échanger sur des thématiques communes, de créer un réseau d'entreprises, de partager des expériences et idées innovantes ou encore de faire avancer des projets. Le recrutement et l'offre de services aux salariés sont aussi des thèmes régulièrement abordés par le club lorsqu'il se réunit plusieurs fois par an.

L'intoxication au monoxyde de carbone

L'Île-de-France est l'une des régions les plus touchées par les intoxications au monoxyde de carbone, avec environ 150 épisodes d'intoxication chaque année et reste, en France, la première cause de mort toxique accidentelle.



Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Gaz asphyxiant indétectable, le monoxyde de carbone est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il peut donner lieu à des intoxications mortelles.

Cinq conseils pratiques



Avant l'hiver, faites intervenir un professionnel pour contrôler les installations



Toute l'année, assurez une bonne ventilation de votre logement



Entretenez vos appareils. Nettoyer régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz



Utilisez de manière appropriée vos appareils à combustion



Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...)

En cas d'accident

Les maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone. Il faut alors aérer immédiatement les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer les locaux et les bâtiments, appeler les secours en ne réintégrant votre logement qu'après avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



Plus d'infos en scannant le QR Code de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France



Un procès fictif pour ouvrir le débat

Eduquer par l'exemple est une façon efficace pour aborder des sujets complexes. Dans le cadre de la campagne contre les violences faites aux femmes autour de la Journée internationale du 25 novembre, collégiens et lycéens ont eu l'occasion de s'immerger dans une simulation de procès pour viol et proxénétisme d'une mineure afin d'ouvrir le débat et réfléchir sur ces thèmes qui touchent de plus en plus la jeunesse.

La salle du Conseil municipal est devenue un tribunal pénal le temps de deux simulations de procès, les 27 et 28 novembre derniers, tout d'abord pour les lycéens et ensuite pour les collégiens de Villeneuve. Cette initiative, financée par la Cité éducative de Villeneuve et portée par le service Prévention et médiation égalité femmes-hommes de la Ville, consiste à faire assister les jeunes au déroulement d'un procès fictif, pour qu'ils puissent poser des questions à l'auteur de cette représentation théâtrale plus vraie que nature et à une médiaatrice du Mouvement du Nid, spécialisée dans les actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

Un procès type

Que ce soit le jeudi soir avec les lycéens ou le vendredi matin pour

les collégiens, cette action en leur direction s'est déroulée de la même manière. Une fois les classes arrivées dans la grande salle du Conseil située au premier étage de l'Hôtel de ville, un tirage au sort des jurés parmi les élèves a été effectué comme lors d'un véritable procès. Le jury, constitué de cinq jeunes, a rejoint le juge à la place où siègent habituellement le Maire et ses adjoints lors des conseils municipaux. La séance est ouverte, le juge en robe rouge et les avocats dans leur robe noire en imposent. L'atmosphère est lourde. Le président énonce les éléments de l'affaire dans un silence pesant. Deux hommes sont accusés respectivement de proxénétisme pour avoir monnayé les faveurs d'une jeune femme de 16 ans et l'autre, un client, d'avoir frappé cette dernière qui refusait un rapport non protégé.



La salle du conseil municipal a accueilli deux simulations de procès pour sensibiliser les jeunes.



comportement sont réalistes. Le président mène les débats d'une main de maître. Normal, Gabriel Gorce, qui a endossé la robe rouge de magistrat, est également l'auteur des textes de ce procès fictif.

Des acteurs au service de la sensibilisation

« Cette affaire est un condensé de plusieurs histoires qui ont eu lieu dans la vie réelle, explique l'auteur et animateur du procès. Il n'est pas issu de comptes rendus de procès, tout simplement parce qu'un procès est beaucoup plus long. Nous avons travaillé avec les témoignages des survivantes et de proxénètes que j'ai pu rencontrer moi-même en prison. » Gabriel sait de quoi il parle puisqu'il a étudié le Droit durant cinq ans à l'Université Descartes, maintenant Université Paris Cité. « Nous faisons appel à des juristes, orateurs et experts pour construire un débat pointu et adapté au public. » Une fois les débats et plaidoiries achevés, le jury s'isole dans une pièce annexe pour délibérer. Durant ce temps, les jeunes du public sont invités à poser des questions à Gabriel Gorce et à Louise-Marie Giacomuzzo du Mouvement du Nid. Ils veulent en savoir plus sur le déroulement d'un procès, mais aussi et surtout s'interrogent sur le consentement, la prostitution. Ce qui permet aux deux intervenants de leur définir le cadre juridique en vigueur et les choses à savoir pour ne pas se faire manipuler par un « beau parleur » comme l'accusé décrit dans ce procès fictif.

Verdict !

Durant ce temps, à la lumière du procès auquel ils viennent d'assister, les jeunes jurés décident ensemble de la responsabilité des deux accusés. Ils sont guidés par l'avocate générale dont le rôle est tenu par l'actrice Alix Bénézech, qui incarne actuellement sur les écrans Juliette Greco dans le film *Nouvelle Vague* et qui, en 2018, avait été la partenaire de... Tom Cruise dans *Mission Impossible : Fallout*.

À sa plus grande joie, les collégiens ont décidé d'annoncer le verdict eux-mêmes : « *c'est rare que les jeunes souhaitent prendre la parole pour l'énoncé du verdict* ». Une nouvelle preuve de leur implication dans cet exercice pédagogique. De retour dans la salle du conseil, la sentence est tombée : ils ont requis une peine lourde pour le proxénète et n'ont pas trouvé d'excuses pour le client. Leur sévérité démontre combien l'exemple soulevé par cette affaire les a touchés.



DES SOLUTIONS

D'après une récente estimation, la prostitution concerneait entre 15 000 et 20 000 mineurs, un fléau en forte augmentation. « *Les réseaux sociaux participent à banaliser le glamour, voire parfois même à encourager les activités prostitutionnelles, et tout ce qui gravite autour, notamment la vente de photos et de vidéos à caractère pornographique*, explique Louise-Marie Giacomuzzo chargée de mission prévention au Mouvement du Nid. *Nous agissons par la prévention dans les établissements scolaires et les foyers pour sensibiliser un maximum un jeune public. Nous formons également les professionnels.*

Nous accompagnons les jeunes vers la sortie de la prostitution, fléau contre lequel notre association milite. »



Carlos Farias
sculpte de petites
figurines en bois.

Carlos Farias

Un sculpteur qui sort du bois

Le retraité de 72 ans, ancien ouvrier dans l'aéronautique, fabrique de petites figurines en bois et d'autres objets avec des matériaux recyclés. Le Villenogarennois, installé sur la commune depuis 55 ans, a du talent et le sens du détail pour chacune de ses créations dont sa pièce maîtresse, une caravelle en allumettes, exposée à la mairie de Villeneuve au début des années 90. Une passion pour l'artisanat qu'il tâche de transmettre aujourd'hui à ses cinq petits-enfants.

Dans son appartement du sud de Villeneuve, où il réside depuis des dizaines d'années, Carlos Farias, 72 ans, nous dévoile ses trésors : des petites figurines, toutes numérotées et réalisées en bois, où chaque détail a été savamment pensé. Un couple tenant la main d'un enfant, un vieux monsieur s'aidant d'une canne pour marcher, un serveur avec un plateau à la main sur lequel une bouteille en verre d'une célèbre marque d'eau gazeuse est posée... Autant de scènes de la vie quotidienne qui amusent et touchent en même temps.

Une passion développée dès l'enfance au Portugal

« J'ai commencé à fabriquer des figurines il y a huit ans pour le plaisir, rembobine celui qui a travaillé une grande partie de sa carrière comme contrôleur de pièces mécaniques pour l'aéronautique. Il me faut environ cinq heures pour terminer l'une de mes créations. Mon inspiration me vient comme ça, sans trop réfléchir. Le bois donne de la personnalité à mes personnages. » Cette passion pour la sculpture, Carlos l'a développée depuis son enfance passée à Serra da Estrela, dans les montagnes du centre du Portugal, avant d'émigrer vers la France avec ses parents d'abord dans le Sud-Ouest puis en Île-de-France. Il fabrique alors des maquettes en bois déjà très élaborées. « Son parrain là-bas, confie son fils Philippe, a conservé dans sa cave un bateau qu'il

avait réalisé vers l'âge de 12 ou 14 ans. C'est la réplique du navire qu'il a proposée à la mairie de Villeneuve-la-Garenne quelques années plus tard. »

“

C'est un véritable Géo Trouvetou

Une maquette de bateau exposée à la mairie en 1991

Car en 1991, le sculpteur amateur expose à l'Hôtel de ville sa superbe caravelle en allumettes immortalisée par le magazine de la Ville de l'époque. « Mon mari a vraiment beaucoup de patience », apprécie sa femme, Maria-Josée qui voit quotidiennement sa moitié descendre à la cave de leur appartement où est installé son atelier. Pour se fournir en matériau, le retraité récupère du bois en forêt ou se balade à Villeneuve à la recherche de petits objets du quotidien abandonnés ici ou là. Une pièce métallique peut alors, dans son imagination, devenir une canne, un petit cadenas se transformer en un sac à main ou une chaînette en un collier pour l'une de ses 350 figurines. Touche à tout, Carlos aime aussi fabriquer des tableaux toujours avec des objets de récup', des maisons en bois, une charrette... « C'est un véritable Géo Trouvetou », sourit Philippe, bricoleur du dimanche lui aussi.

Grand collectionneur

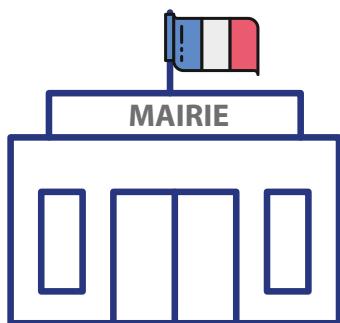
Si le travail manuel occupe une bonne partie de ses journées, le grand fan du club de foot du FC Porto profite de sa retraite en participant aux activités de la Ville comme le banquet des seniors qu'il ne manquerait sous aucun prétexte, organise de longues randonnées en forêt et des allers-retours au Portugal dans la maison qu'il a entièrement retapée pendant de longues années. « Il entrepose là-bas toutes ses collections : petites voitures, magazines, vinyles, cartes de cabine téléphonique, révèle son fils. Mon père nous a vraiment transmis sa passion de ne rien gâcher. » Homme de peu de mots et humble, Carlos n'a pas forcément envie de se faire connaître et encore moins de vendre ses créations qu'il préfère offrir à ses amis et à sa famille. « Ce sont toutes des pièces uniques, insiste-t-il. Je prends beaucoup de plaisir à donner. » Et à transmettre sa passion à ses cinq petits-enfants, tous habiles de leurs mains et très créatifs, qui prendront sans doute un jour le relais de leur grand-père. VM



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS
INÉDITES POSÉES
À CARLOS FARIAS
EN SCANNANT
LE QR CODE

Foire aux questions sur les élections municipales

Les prochaines municipales se dérouleront dans toute la France, les 15 et 22 mars prochains. Vous vous posez sans doute de nombreuses questions sur ce scrutin majeur pour la vie démocratique locale sans forcément oser le demander. Villeneuve Mag répond aux plus essentielles.



Qui peut être candidat aux élections municipales ?

Il faut être Français ou ressortissant de l'Union européenne, avoir 18 ans révolus au jour du scrutin, avoir satisfait aux obligations militaires, être électeur de la commune ou inscrit au rôle des contributions directes de la Ville, et être candidat dans une seule circonscription électorale. Il est à noter que les agents salariés communaux ne peuvent pas être élus au conseil municipal de la commune qui les emploie.

Quand les candidats doivent-ils se déclarer ?

Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent déposer leur candidature auprès de la préfecture. La date limite de dépôt de candidature pour le premier tour est fixée au 26 février 2026.

Qui peut voter aux élections municipales ?

Toute personne, d'au moins 18 ans, de nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne inscrite sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026 (le délai est repoussé au 5 mars pour certains cas particuliers) et qui jouit de ses droits civils ou politiques.

Quel est le mode de scrutin ?

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct et le Conseil municipal élit ensuite le maire de la commune.



Combien de conseillers municipaux élit-on à Villeneuve-la-Garenne ?

Le nombre de conseillers municipaux est fixé en fonction de la population de la commune. À Villeneuve, ville comprise entre 20 000 à 29 999 habitants, on en élit 35.

La parité hommes-femmes est-elle obligatoire ?

Dans toutes les communes quelle que soit leur taille (même pour celles de moins de 1000 habitants depuis le loi du 21 mai 2025), les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme.



Quel est la durée du mandat du maire ?

Le maire est élu pour un mandat de 6 ans. Il n'existe aucune limite légale du nombre de mandats qu'il peut exercer.

Le mandat de maire est-il cumulable avec d'autres mandats ?

La fonction de maire, y compris maire d'arrondissement, délégué ou d'adjoint, n'est pas cumulable avec un mandat de parlementaire (député, sénateur, député européen) depuis la loi organique de 2014. En revanche, le maire peut exercer en même temps le mandat de conseiller régional, départemental ou métropolitain.

2ème édition



VILLENEUVE GAME IN

Entrez dans le game

TOURNOIS • DÉMONSTRATIONS • INITIATIONS...
QUI SERA LE MEILLEUR GAMEUR?

23 FÉVRIER >
1ER MARS 2026

ENTRÉE LIBRE
ESPACE PIERRE-BROSOLETTE
3 RUE PIERRE-BROSOLETTE

WWW.VILLENEUVE92.COM

f X Instagram YouTube in Dj Snapchat



La Majorité municipale

Harmonie pour 2026

Alors qu'il y a quelques jours, les fêtes de fin d'année ont tourné la page de l'année 2025, nous espérons que chacun a pu profiter de ce moment de « respiration » dans un quotidien parfois mouvementé. Ces derniers jours de décembre ont sûrement été synonymes de retrouvailles et d'harmonie, et cette parenthèse salutaire nous a permis de nous recentrer sur l'essentiel, sur ce qui fonde notre existence commune : le lien aux autres, le dialogue, la solidarité.

Ce besoin de relations humaines ne peut être comblé qu'à travers le respect, l'écoute attentive, la recherche de la mesure et l'acceptation de l'autre, dans ses idées comme dans sa singularité.

Continuons à nourrir, avec constance, l'ambition d'apaisement et de cohésion, sans occulter nos failles ni renoncer à nos principes. N'oublions jamais que la responsabilité est aussi personnelle : une communauté de vie, telle que nous l'appréciions à Villeneuve, ne se construit pas uniquement par des décisions collectives, mais par l'engagement de chacun.

Nos paroles, nos comportements et nos actions contribuent chaque jour à faire vivre cette fraternité que la République a placée au cœur de ses valeurs.

Puisse cette année 2026 nous permettre de maintenir l'harmonie qui fait de Villeneuve une ville où il fait bon vivre !

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité municipale



Groupes d'opposition

Libres & citoyens

Meilleurs vœux pour 2026

Si 2025 reste synonyme de confusions politiques et économiques pour notre pays, localement, 2026 sera l'année d'évolutions majeures pour notre ville : Nouveau marché, création de services d'imagerie médicale, arrivée de professionnels de santé, nouveau Centre Administratif. D'autre part, 2026 sera l'année cours de laquelle nous serons amené à choisir entre le maintien de notre Maire ou l'arrivée d'une nouvelle équipe.

Nous formulons le vœu que la campagne électorale soit digne, qu'elle privilie les idées et les projets, plutôt que les affrontements personnels, règlements de compte ou amertume. Notre ville et ses habitants méritent mieux que des divisions inutiles. En attendant, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année. Puisse chacun profiter pleinement de moments précieux en famille et entre amis.

Contact@libres-et-citoyens.org

**Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux**

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal**

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal**

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

L'addition silencieuse !

Dans notre municipalité, on aime les petites choses. Les petites augmentations. Un, deux euros par ci, parfois trois euros par-là, quand l'audace est de sortie. Rien de bien méchant, presque symbolique. A force de symboles additionnés, le ticket finit par ressembler à une vraie facture. Dès lors, chez nos concitoyens, on fait aussi dans le petit : les petits plaisirs qu'on supprime, les petits calculs à la caisse, les petits silences quand arrive la question fatidique « on fait quoi pour Noel ? ». Les projets municipaux prennent un euro de plus à chaque ligne budgétaire, les poches, elles, prennent l'air. Et pas celui des grands espaces, non, celui du fond qu'on racle. Un portefeuille déjà fatigué à force de demander « juste un euro », on finit par oublier que pour certains habitants, l'euro de trop, est celui qui empêche une Noel simplement correcte.

**Foade Ben-Lahcen, Conseiller municipal
Eve Nielbien, Conseillère municipale**

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION



Dans les sous-sols de l'Hôtel de ville, les rayonnages d'archives montés sur bases mobiles, se déplaçant sur des rails, renferment la mémoire de Villeneuve.

La mémoire de Villeneuve

Arrêtés, permis de construire, délibérations et comptes rendus des conseils municipaux, documentations, mais aussi photographies ou maquettes architecturales, la liste des pièces enregistrées et conservées par le service Archives et Documentation de la Ville de Villeneuve-la-Garenne est très vaste. Cette mémoire protégée sert notamment à des expositions sur l'histoire de la ville.

Les archives municipales de Villeneuve-la-Garenne collectent, classent, conservent et communiquent les documents relatifs à l'histoire du territoire communal du XIX^{ème} siècle à nos jours. La ville ayant été fondée en 1929, les fonds sont donc essentiellement contemporains. Ils sont également très variés. Le service Archives et Documentation conserve des photos,

des microfilms et bien évidemment du papier. De par la nature de certaines archives comme les délibérations du conseil municipal ou bien les arrêtés et les documents internes des services administratifs, il est rattaché au service Juridique de la Ville. Ses missions sont doubles puisqu'il met à disposition du public des fragments de l'histoire de Villeneuve et de la documentation interne pour les différents services municipaux.

 Maquettes de La Banane et des Quartiers sud exposées en septembre, lors des Journées européennes du patrimoine.



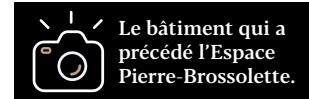
Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



 Exposition « Mobilisation, occupation, libération » à l'occasion des 80 ans de l'armistice.

Les archives de tous les Villenogarennois

Ces derniers mois, les habitants ont pu visiter plusieurs expositions qui mettaient en valeur des archives municipales. Il y a eu, par exemple, en 2025 l'exposition « Mobilisation, occupation, libération » qui revenait sur les années traversées par Villeneuve durant la Seconde Guerre mondiale à l'occasion du 80^e anniversaire de l'armistice. Une exposition ouverte à tous qui s'était déroulée à l'Espace Pierre-Brossolette, puis à l'Espace Nelly-Roussel et enfin à La Fabrik entre avril et juin 2025. L'expo avait également été installée à la Résidence La Méridienne pour ses pensionnaires retraités. Ce n'est pas la première fois que le service Archives et Documentation est sollicité puisque l'équipe d'archivistes participe, en collaboration avec leurs collègues du service de la Culture, aux Journées européennes du patrimoine qui ont lieu chaque année en septembre. Cette année, des maquettes des Quartiers sud et de La Banane avaient été exceptionnellement sorties des archives pour une exposition à l'Espace Pierre-Brossolette.



Missions multiples

Vous avez pu également lire, dans les pages du *Villeneuve Mag* de mars dernier, l'histoire de l'Hôtel de ville illustrée de photos d'époque à l'occasion du soixantième anniversaire de son inauguration. L'article consacré aux 60 ans de la MJC paru dans le magazine de novembre n'aurait pas non plus existé sans une recherche effectuée par les agents du service des Archives et Documentation à la demande des journalistes du magazine municipal. Leur mission prend diverses formes comme dernièrement lorsqu'il a fallu sauver des éléments remontant à plus d'un siècle de la bibliothèque interne des anciens laboratoires pharmaceutiques Pointet & Girard (voir reportage dans *Villeneuve Mag* n°30 de septembre 2025). Ce sont également les Archives municipales qui ont contribué à la création des bornes interactives à travers la ville (École Municipale de Musique Claude-Debussy, Centre Culturel Max-Juclier, quai Alfred-Sisley, chantier naval et église Saint-Joseph). Ces bornes permettent d'écouter des explications détaillées sur l'histoire de Villeneuve dans un parcours patrimonial en scannant avec son smartphone les QR codes affichés. 



Les QR codes visibles en plusieurs points de la ville permettent d'écouter des explications historiques sur ces lieux établis par le service Archives et Documentation de Villeneuve.



QUELS DOCUMENTS SONT ARCHIVÉS ?

Fonds iconographique

- Affiches de 1906 à nos jours.
- Photographies remontant aux années 1930 dont des vues aériennes.
- Cartes postales depuis le début du XX^e siècle.
- Cartes et plans cadastraux de 1909 à 2005.

Presse locale

Tous les anciens numéros des supports d'information de la Ville qui se sont succédés :

- *Bulletin d'information municipal* de 1953 à 1958.
- *L'Avenir* de 1959 à 1999.
- Tous les numéros de *Villeneuve Infos*, de *Villeneuve Magazine* et maintenant de *Villeneuve Mag* depuis 2023.

Bibliothèque historique

À ne pas confondre avec la bibliothèque municipale située quai d'Asnières qui dispose de publications diverses. Dans le cas de la bibliothèque des Archives, il s'agit uniquement d'ouvrages d'histoire locale et de dossiers documentaires sur Villeneuve.

Sources diverses

Les pièces archivées ont des origines diverses, qu'elles soient administratives ou privées.

Il est possible de faire des dons à la Ville (photographies anciennes, correspondances, cartes postales, etc.) pour compléter la mémoire patrimoniale de la Commune. Une fois les documents acquis, l'archiviste les trie, les classe et en établit une liste détaillée en mentionnant leur origine. C'est pourquoi il est indispensable de contacter tout d'abord le service Archives et Documentation par email à l'adresse : service-archivesdoc@villeneuve92.com. « *Il nous est arrivé qu'un document soit déposé anonymement sans aucune explication, à notre attention, directement à l'accueil du Centre administratif*, se souvient Florentine Ménager, archiviste à la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Pour qu'un don puisse être versé aux archives municipales, un formulaire doit être dûment rempli pour que son origine soit bien établie, car sinon nous ne pouvons rien en faire, malheureusement.



Première carte d'électeur éditée en 1929 lors de la création de la commune de Villeneuve-la-Garenne.



DOCUMENTATION INTERNE POUR LES AGENTS

Le service Archives et Documentation met à disposition des agents de la Ville un large choix de documentations et publications professionnelles leur permettant notamment de se former et de préparer des concours administratifs. Ils assurent aussi la diffusion d'une veille de presse pour les services.

Plans des environs de Paris remontant au XVI^e siècle à une époque où les villes de l'Île de France n'étaient que des hameaux dont l'orthographe des noms n'était pas encore arrêtée.



Photo : Environ la Ville de Villeneuve-la-Garenne

Un service interne pour l'administration

Les missions de ce service municipal concernent également le bon fonctionnement de l'administration.

Les documents des différents services municipaux, après un délai précis, sont transmis selon une procédure stricte aux archives. Ainsi, les permis de construire qui, après avoir été rendus publiques durant deux mois avant leur validation, sont ensuite conservés. Ils peuvent être consultés notamment par les notaires, des années plus tard, dans le cadre de leur travail pour rédiger des actes de propriété. Ce travail de conservation est donc essentiel à la bonne marche d'une commune. Il faut que tout soit parfaitement classé pour que les générations futures puissent retrouver ces traces administratives. « *Les écrits officiels comme les comptes rendus des conseils municipaux sont imprimés sur du papier permanent, un support spécialement conçu pour traverser les ans* », détaille Catherine Bastien, documentaliste. Les supports numériques évoluent très rapidement et ne garantissent pas de pouvoir être lus des décennies plus tard, en raison d'effacement magnétique ou bien de l'obsolescence d'appareils informatiques pouvant encore les restituer. Le papier reste donc le support le plus sûr.

ARCHIVES ACCESSIBLES AU PUBLIC

La consultation des fonds d'archives de la municipalité est accessible à tous* sur rendez-vous en adressant une demande par mail : service-archivesdoc@villeneuve92.com

**Dans le respect des prescriptions de conservation et des délais de communicabilité réglementaires (articles L. 213-1 et suivants du code du patrimoine).*



*Inauguration
du marché
de centre-ville*

**Dimanche
15 février 2026
à 11h**

5 rue Henri-Barbusse
Villeneuve-la-Garenne



Masterclass de l'école de musique

Valérie Logerot Yeng-Seng, directrice de l'École de Musique Municipale Claude-Debussy et diplômée en chant lyrique, a animé une masterclass sur le thème du chant et de la polyphonie au Virtuoz Club. Son travail était axé principalement sur une approche instinctive de la discipline afin de sensibiliser les élèves du jour à leurs capacités vocales.



5 au 7
DÉCEMBRE

Villeneuve Comedy Club

Le festival du rire de Villeneuve a rassemblé près de 1000 spectateurs !

Organisés sur trois jours, les shows ont vu se succéder sur scène des humoristes de renom et de grands espoirs de l'humour. De Tareek, en passant par Nounours, Sofia Belabbes, Ilyes Djadel, Kader

Bueno, Zak en maître de cérémonie, en passant par Wary Nichen, Emy, Nordine Ganso, Timothée Poissonnet, Nick Mukoko et Paul Mirabel (voir p.2) en invité surprise.



Commémoration

La Ville de Villeneuve-la-Garenne, commémore chaque année, au cimetière ancien, la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Maire Pascal Pelain et de son adjoint en charge du Devoir de Mémoire, Frédéric Rachaert. Pour rappel, deux millions de militaires furent engagés sur ordre de la République dans les opérations menées en Afrique du Nord de 1954 à 1962.

5

DÉCEMBRE



12

DÉCEMBRE

Photo : Bertrand Guigou



Concert de Hélène Sio

C'est l'un des grands espoirs de la chanson française qui s'est produit sur la scène du Virtuo Club. Hélène Sio a transporté le public villenogarennois avec ses jolies ballades pop aux textes ciselés. La Narbonnaise y a interprété des titres comme *Les ratures*, *J'aime toucher vous* ou *Fin du film*. Et, juste avant le concert, la chanteuse a eu la surprise de voir les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de Villeneuve reprendre un de ses titres pour un grand moment d'émotion.



RETRouvez toutes les photos sur notre compte Flickr

13

DÉCEMBRE

Photo : Bertrand Guigou

Lumières de Noël

Pour l'ouverture du village de Noël, autour du parvis de l'Hôtel de ville, les Villenogarennois ont eu droit à un concert des Petits chanteurs d'Asnières et à un spectacle de cracheurs de feu. Ils ont pu ensuite enfiler leurs patins pour fouler en premier la patinoire, effectuer des tours de manège ou réaliser quelques achats sur le marché artisanal. De quoi lancer idéalement la période des fêtes !



Municipales 2026



PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES



S'inscrire en ligne



S'inscrire sur place en mairie

Muni du formulaire CERFA à télécharger

Ouverture de la Semelog

La laverie mutualisée pour la restauration collective vient d'ouvrir ses portes. Ce véritable bijou de technologie assure le lavage de matériels réemployables utilisés par des cuisines centrales, qui préparent 160 000 repas par jour dans ses locaux de Villeneuve.

C'est une usine de lavage unique au monde qui vient de se mettre en marche, en plein cœur de la Zac des Chanteraines. Lancée par la Semelog, société d'économie mixte, regroupant 26 collectivités territoriales en Île-de-France, cette laverie mutualisée et robotisée a été pensée en partenariat avec le Syrec (établissement public chargé de préparer l'ensemble des repas de la restauration scolaire à Villeneuve) et son partenaire Tables Communes pour répondre aux attentes de la loi



EGalim. Pour rappel, le texte impose à la restauration collective des établissements scolaires, depuis le 1^{er} janvier 2025, de ne plus se servir de contenants alimentaires en plastique pour la cuisson, la réchauffe et le service.

22 robots et 9 tunnels de lavage

À la place, sont utilisés des contenants en inox qu'il faut nettoyer après chaque service. « *Dans les locaux des cuisines centrales, il n'y a pas suffisamment d'espace pour installer un process de lavage, fait remarquer Gilbert Branchet, le directeur général de la Semelog. Il fallait donc offrir, dans une même structure, la possibilité de laver et stocker les contenants de l'ensemble de nos partenaires.* » La Semelog, présidée par le Maire de Villeneuve-la-Garenne Pascal Pelain, est un véritable bijou de technologie qui comprend 22 robots et 9 tunnels de lavage, pouvant atteindre 24m de long, intégrant des pompes à pression de 10 bars. En clair, plus besoin dans les cantines de

rincer les bacs remplis de gratin, même très incrusté !

37 bacs alimentaires lavés chaque minute

Trente-sept bacs alimentaires peuvent ainsi être lavés chaque minute, un record mondial, tandis que des économies d'électricité et d'eau substantielles sont opérées (-80% par rapport à un lavage à la main par exemple). Et à la sortie du tunnel, des caméras, auxquelles sont intégrées l'intelligence artificielle, permettent de vérifier la propreté à l'intérieur des bacs. En tout, 35 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires pour mener à bien ce projet cofinancé en partie par l'Union Européenne, l'Ademe et la Région Île-de-France. Le Syrec a dû, dans le même temps, réaliser d'importants travaux pour restructurer en profondeur sa cuisine centrale et s'adapter aux nouveaux bacs en inox qu'il utilise désormais pour ses repas. Pour faire fonctionner l'usine, 70 collaborateurs ont été recrutés, dont 60 en insertion.

« *Nous sommes des pionniers puisque la Semelog est la première laverie robotisée connectée dans le monde* », conclut Gilbert Branchet qui espère, dans les prochaines années, dupliquer son usine dans d'autres communes d'Île-de-France. **VM**

*La Semelog comprend sept actionnaires publics locaux (Tables Communes, le Syrec, le Siplarc, Co.Cli.co, le Département de la Seine-Saint-Denis, les communes de Saint-Denis et de Nanterre), ainsi que 2 acteurs privés et institutionnels (la Caisse des Dépôts et Crédit Mutuel ARKEA)

Une maison de santé pour les quartiers sud de Villeneuve

L'offre de santé se renforce à Villeneuve avec l'ouverture de la Maison de Santé Orchidée, un cabinet médical rassemblant deux médecins généralistes, une sage-femme et une infirmière libérale.

C'est le 27 novembre que la Maison de santé Orchidée, située à La Banane, a été inaugurée par son équipe, en présence du Maire Pascal Pelain et de son adjointe à la Santé Fatima Aaziz, ainsi que du docteur Mazars et des partenaires, dont l'ARS, qui ont rendu possible cette ouverture. Ce fut un moment d'émotion et de transmission marquant l'aboutissement d'un projet soutenu depuis deux ans par la Ville et la Région Île-de-France, pour favoriser un équilibre territorial et compléter l'offre de santé à Villeneuve.

La santé en héritage

Le cabinet médical de La Banane fut, durant de nombreuses années, le cabinet du Docteur Thierry Mazars. Lorsqu'il s'est installé dans le quartier Jean-Moulin pour développer la Maison de santé située rue de La Fosse-aux-Astres, la Ville de Villeneuve a conservé le local de La Banane pour maintenir un pôle de santé dans ce quartier. Le cabinet a alors été entièrement rénové pour accueillir de nouvelles praticiennes.

La France connaît un problème de désert médical à la fois en zone rurale et en zone urbaine. Les difficultés furent nombreuses pour arriver à faire venir de nouveaux médecins. Après des mois à batailler pour y parvenir, l'émotion était palpable.

Le discours du docteur Mazars, revenant sur plusieurs décennies d'exercice de la médecine dans ce quartier, était teinté de transmission auprès de cette nouvelle équipe qui prend le relais.

Un renfort attendu

« Quelle fierté de voir des professionnelles de santé ayant grandi à Villeneuve venir renforcer l'accès aux soins de proximité ». C'est avec ces mots que le Maire Pascal Pelain a salué l'arrivée de la docteure Dramé, médecin généraliste qui déclare avoir « une appétence pour les pathologies vasculaires ». Elle partagera les consultations avec la docteure Singh, également médecin généraliste. Adaptée à une patientèle féminine, l'équipe de la Maison de Santé Orchidée compte également une sage-femme (Madame Haidara). Sadio Coulibaly,

infirmière libérale bien connue des Villenogarennois, puisqu'elle exerce dans la ville depuis de nombreuses années déjà, est le quatrième membre de cette équipe. Les locaux ont été entièrement remis à neuf avec une décoration moderne à l'ambiance zen. Chaque professionnelle de santé dispose de bureaux spacieux et le cabinet est doté d'une salle d'échographie ultramoderne. **VM**

MAISON DE SANTÉ ORCHIDÉE
37 RUE DU HAUT-DE-LA-NOUE
TÉL. 01 86 04 83 77
CABINET MÉDICAL SUR RDV
(DOCTOLIB ET TÉLÉPHONE)



Photo: Bertrand Guigou

COHÉSION SOCIALE

3^e édition des Assises des associations



Pendant trois jours, du 5 au 7 décembre, les associations villenogarennoises se sont retrouvées à La Fabrik, à l'invitation de la Ville. L'occasion d'apprendre à se connaître, de se former mais également de découvrir les plans de la Maison de la Vie associative, présentés par son architecte.

Villeneuve compte plus de 400 associations sur son territoire. Chaque année, plusieurs moments clés leur sont dédiés : à la rencontre des associations en septembre pour rencontrer leur public et les Assises des associations en décembre pour se retrouver entre elles et se former. « Les Assises sont un temps stratégique pour accompagner et renforcer les liens avec les associations et construire avec elles le projet associatif de notre commune, résume Laïla Hafid, directrice de la Cohésion sociale et Citoyenneté à la Ville. Nous menons pendant les trois jours des temps de formation, de partage, d'échanges et d'innovation. »

Ateliers utiles

Après avoir assisté à une conférence, le vendredi soir en présence du Maire

Pascal Pelain, les participants ont assisté au Villeneuve Comedy Show en soirée pour se détendre. La journée phare du samedi fut consacrée à une série d'ateliers : « b.a-ba du fonctionnement d'une mairie », « désintox, langue de bois », « découvrir l'I.A. utile », « suivi budgétaire et comptable », et « gagner du temps au service des projets », avant un déjeuner préparé par une entreprise sociale et solidaire. Un repas convivial qui a permis aux associations d'échanger en toute convivialité et d'évoquer des projets de collaboration future.

Un équipement au cœur de la vie associative locale

« L'objectif de notre présence aujourd'hui est d'apprendre à connaître les autres participants et de nous faire connaître aussi, indique le président de Bahia, association créée en juillet, qui organise des maraudes et des missions humanitaires. Nous avons trouvé les ateliers de recherche de subventions, de projets et de matériel très utiles. » Les plans de la future Maison de la Vie associative, localisée boulevard Gallieni, ont également été partagés par l'architecte Nicolas Henrion, lauréat du concours. Le bâtiment sur deux étages se composera d'une salle polyvalente au rez-de-chaussée pour les réunions et les assemblées générales, d'espaces de coworking au 1^{er} étage et de bureaux administratifs de la Ville au 2^e étage. « L'équipement sera le cœur de la vie associative locale », conclut Laïla Hafid. **VM**

EN BREF !

STATIONNEMENT

Changements au 1^{er} janvier



Le stationnement dans la rue d'Artois qui était en zone rouge passe en zone verte à partir du 1^{er} janvier et proposera donc le tarif préférentiel d'un euro par mois aux Villenogarennois. Dans le même temps, les places situées en face du Quartz sur la portion de l'avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis qui n'est pas résidentielle, passent en zone rouge. En ce qui concerne le tarif d'abonnement préférentiel pour les riverains, rien ne change. Pensez, si ce n'est pas déjà fait, à faire vos démarches de réabonnement pour l'année 2026 en ligne sur Seinepark.fr ou bien en agence au 41 avenue Jean-Moulin.

ENSEIGNEMENT

Cérémonie de remise du brevet



Après avoir fêté les bacheliers mi-novembre, les nouveaux diplômés du brevet issus des deux collèges Georges-Pompidou et Edouard-Manet ont été mis à l'honneur le 2 décembre lors d'une grande cérémonie à la Salle des Fêtes.

PLACE À L'ACTION

Retour sur les Journées contre les violences faites aux femmes

La campagne de sensibilisation s'est déroulée du 21 novembre au 4 décembre sur la ville avec des ateliers et de nombreuses animations à destination de tous les publics villenogarennois.

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Villeneuve et ses partenaires se sont associés lors de la campagne de mobilisation pour la Journée internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre. Des actions clés ont été reconduites comme le Café police sur le marché, les ateliers de sport-thérapie et de self-défense verbal ou la distribution de « violentomètres » imprimés sur les pochettes papier des pharmaciens et des boulanger. En diffusant largement le numéro d'urgence 39 19, le centre commercial Qwartz a lui aussi contribué à médiatiser le mot d'ordre de cette campagne : « Place à l'action ». Collégiens et écoliers d'accueil de loisirs ont pris part à un ciné-débat pour aborder la question des violences à hauteur d'enfant, quand les adultes ont assisté à une séance animée par une avocate et l'Escale. En salle du Conseil municipal, lycéens et collégiens ont observé la reconstitution d'un procès pénal pour prévenir et sensibiliser sur la prostitution des mineurs, les abus sexuels et le consentement (voir Immersion p.10-11).

Les agents de la Ville aussi sensibilisés

La Ville de Villeneuve-la-Garenne a également reçu une distinction lors de la soirée des Trophées Alice-Milliat pour les actions engagées à destination des publics féminins dans le milieu sportif. Pour la journée phare du 25 novembre, plusieurs associations sportives avaient justement initié des créneaux spécifiques pour les femmes.

Les agents de la Ville ont également eu droit à des ateliers de sensibilisation où ils ont participé au jeu de plateau « sexism, 100 façons », en partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Plus tard en décembre, le Point-justice avait programmé la pièce de théâtre *Si j'étais une femme* à l'Espace Nelly-Roussel, pour éclairer sur des situations de violences dans la vie quotidienne, notamment au sein du couple, et faire en sorte qu'elles s'arrêtent. **VM**



Photo : Pauline Caronnic (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

LITTÉRATURE

Fête du livre à Villeneuve



Photo : Pauline Caronnic (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

La Fête du livre et le petit salon du livre de Villeneuve-la-Garenne invitent, depuis plusieurs années, des illustrateurs et illustratrices pour exposer et échanger avec les écoliers et les familles. Pour cette nouvelle édition à l'initiative de l'école Jean-de-la-Fontaine et de l'association Lectures Nomades et financée par la Cité éducative de Villeneuve, des artistes bien connues des éditions jeunesse se sont installées avec leur matériel de création pour dédicacer leurs ouvrages, lundi 24 novembre à l'Espace Nelly-Roussel : Pascale Bougeault, Anne-Sophie Baumann, Marianne Barcilon, ainsi que Malika Doray avec une exposition de très beaux originaux du livre *Ma mère est une panthère*. L'autrice Seng Soun Ratanavanh s'est de son côté rendue au collège Georges-Pompidou pour y présenter son ouvrage *Au pays de Miyuki*. **VM**



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

OUvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

La Mairie sera fermée le jeudi 1^{er} janvier

! Pendant la durée des travaux du Centre administratif, un centre administratif provisoire vous accueille dans la salle des mariages, située juste en face.

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03
Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com
Ouvert 7/7, de 8h30 à 17h30
Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi 9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice: Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social: animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous: le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur
de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes: 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus: 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54

Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77

Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous
Fermeture du service jeudi matin

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Jeudi 1^{er} janvier

Pharmacie principale des Grésillons

47 avenue des Grésillons
Gennévilliers
01 47 93 22 35

Dimanche 4 janvier

Pharmacie Boubia

4 rue Chevreul
Gennévilliers
01 47 98 79 75

Dimanche 11 janvier

Pharmacie Jean Moulin

69 avenue Jean-Moulin
Villeneuve
01 47 94 50 98

Dimanche 18 janvier

Pharmacie de La Caravelle

6 rue Gérard-Philipe
Villeneuve
01 47 94 50 20

Dimanche 25 janvier

Pharmacie de la Mairie

134 avenue Gabriel-Péri
Gennévilliers
01 47 98 80 43

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY

06 20 36 52 66

Nadia HERBURRUN

06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

ALEXANDRE HENRY

06 26 39 28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DALUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.

Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages:

Lundis 5 et 19 janvier.

Déchèterie mobile

Samedi 24 janvier

de 14h à 18h30

Collecte des sapins

Des points de collecte seront installés dans la ville jusqu'au 31 janvier.

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennévilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

LE TICKET CARTON DANS LES TRANSPORTS

Depuis début novembre 2025, les tickets en carton Île-de-France Mobilités ne sont plus commercialisés. S'il est encore possible de les utiliser dans certains cas particuliers, notamment dans le métro jusqu'en juin, vous pouvez également les échanger contre des billets numériques.

Depuis le 5 novembre 2025, les tickets T+ cartonnés et les billets Origine-Destination cartonnés (permettant d'emprunter les bus, métros, RER, trains et trams d'Île-de-France) ne sont plus commercialisés dans les stations de métro et les gares de RER.

Il vous reste donc deux choix possibles pour voyager sur les réseaux bus, métros, RER, trains et trams d'Île-de-France : les passes physiques Navigo et les tickets virtuels, chargés et stockés sur smartphone ou montre connectée. Pour ceux qui possèdent encore des tickets en carton, vous pouvez les échanger pour une version sur smartphone ou montre connectée en guichet RATP ou SNCF avant le 1^{er} septembre 2026 ou alors les utiliser au plus vite avant juin 2026 pour les tickets T+ métro et les billets Origine-Destination métro/train/RER.

Les tickets physiques plus valables dans le bus et le tramway

Ces tickets physiques ne sont dorénavant plus valables dans les bus et tramway. Pour rappel, si vous habitez ou travaillez en Île-de-France, optez plutôt pour le Pass Navigo Liberté+ qui vous permet de circuler partout en Île-de-France, en empruntant tous les modes de transport, sans contrainte : vous voyagez librement en validant votre passe physique ou votre smartphone et vous payez le mois suivant uniquement pour les trajets que vous avez effectués à tarif avantageux. Il vous en coûtera 1,99 euro (contre 2,50 euros pour un ticket Métro-Train-RER) et 1,60 euro (contre 2 euros pour un ticket bus-tram).

Soirée des voeux à la population

29 janvier 2026

à 18h30

| Espace Pierre Brossolette
3 rue Pierre-Brossolette